

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2011 sous la présidence de Monsieur Loïc BABARY, Maire.

### **Effacement des réseaux aériens de télécommunication dans la rue du Jonceray**

Le Maire rappelle le projet d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom du n° 31 au n°38 rue du Jonceray.

Pour des raisons de simplification de la coordination des travaux, il est proposé de confier l'ensemble des travaux au SIEIL

Le Conseil Municipal approuve les travaux, décide de confier les travaux au SIEIL, s'engage à payer l'intégralité des travaux au coût réel (environ 67 309 euros) et à inscrire les sommes au budget 2012.

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes de Loches Développement**

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Commune de Loches Développement, concernant la prise des compétences "eau-assainissement".

### **Modifications de crédits**

Le Conseil Municipal décide des modifications de crédits afin de financer l'étude du Plan Local d'Urbanisme.

### **Désignation de commissaires Commission Intercommunale de Impôts**

Le Conseil Municipal désigne deux commissaires: Loïc Babary Maire (titulaire), Christine Beffara 2<sup>ème</sup> Adjoint (suppléant) à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

### **Taxe d'aménagement**

Le Maire rappelle qu'il s'agit principalement de remplacer la taxe locale d'équipement et diverses autres taxes par une nouvelle taxe: la taxe d'aménagement. Cette dernière sera perçue par les communes d'une part et par le département pour une autre part.

Le Conseil Municipal institue sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2% pour la part communale.

### **Convention de rétrocession d'équipements publics**

Le Conseil Municipal accepte la modification que Val Touraine Habitat a porté aux surfaces des espaces publics de l'opération "la Pièce des Sables" soit 8 000 m<sup>2</sup> au lieu de 7 887 m<sup>2</sup>, suite à l'élargissement des voies situées entre les logements.